

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00160

Numéro SIREN : 818 738 437

Nom ou dénomination : A.C.L

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2019 sous le numéro de dépôt 3779

Désignation de l'entreprise <u>A.C.L. SAS</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>ZAC du Grand Colombier 13150 BOULBON</u>																									
SIRET <table border="1"><tr><td>8</td><td>1</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>												8	1	8	7	3	8	4	3	7	0	0	0	1	6
8	1	8	7	3	8	4	3	7	0	0	0	1	6												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u> Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>																									
Exercice N clos le <u>13</u> <u>11</u> <u>2019</u>																									
ACTIF																									
Brut 1 Amortissements-Provisions 2 Net 3																									
ACTIF IMMOBILISÉ																									
Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * 010 012 016																									
Autres * 014 016																									
Immobilisations corporelles * 028 18 929 030 9 550 9 379																									
Immobilisations financières * (1) 040 170 042 170																									
Total I (5) 044 19 099 048 9 550 9 549																									
ACTIF CIRCULANT																									
STOCKS																									
Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050 052																									
Marchandises * 060 062																									
Avances et acomptes versés sur commandes 064 066																									
Créances (2) { Clients et comptes rattachés * 068 181 406 070 181 406																									
Autres * (3) 072 40 052 074 40 052																									
Valeurs mobilières de placement 080 082																									
Disponibilités 084 3 363 086 3 363																									
Charges constatées d'avance * 092 094																									
Total II 096 224 821 098 224 821																									
Total général (I + II) 110 243 920 112 9 550 234 370																									
PASSIF																									
Capital social ou individuel * 120 1 000																									
Écarts de réévaluation 124																									
Réserve légale 126 100																									
Réserves réglementées * 130																									
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131 23 000																									
Report à nouveau 134 29																									
Résultat de l'exercice 136 11 205																									
Provisions réglementées 140																									
Total I 142 35 334																									
Provisions pour risques et charges Total II 154																									
CAPITAUX PROPRES																									
Emprunts et dettes assimilées 156																									
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164																									
Fournisseurs et comptes rattachés * 166 53 523																									
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 992 172 145 513																									
Produits constatés d'avance 174																									
Total III 176 199 036																									
Total général (I + II + III) 180 234 370																									
REVENUS																									
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193 (4) Dont dettes à plus d'un an 195																									
(2) Dont créances à plus d'un an 197 (5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182 2 350																									
(3) Dont compte courant d'associés débiteurs 199 (5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184																									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.C.L. SAS

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires			214		
		Services *				218	708 317	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226	4 128	
	Autres produits					230	105	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	712 550	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	185 167	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242	269 034	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 512	244	2 546
	Rémunérations du personnel *					250	167 247	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	67 378	
	Dotations aux amortissements *					254	5 292	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	95
Total des charges d'exploitation (II)						264	696 759	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	15 791	
Produits financiers (III)		280				294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)		{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347		300	4 392	
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	194	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	11 205	

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

11 205

314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	194		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	28
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)			992			
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	10 137
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	1 290
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables *					360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	1 290

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 234 369,51 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 11 204,66 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat*	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	3 079	2 350		5 429	
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport	13 500			13 500	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	170			170	
TOTAL	16 749	2 350		19 099	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat ^o Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels	652	792		1 444
Install. générales, agencem., aménagement. divers				
Matériel de transport	3 607	4 500		8 107
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	4 259	5 292		9 550

5 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**5.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	3 119
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	3 119

5.2 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	100	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	100	10,00

Commentaires:

5.3 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	708 317
TOTAL	708 317

Répartition par marché géographique	Montant
France	708 317
Etranger	
TOTAL	708 317

A.C.L.
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Zac du Grand Colombier, 13150 BOULBON
RCS TARASCON 818 738 437

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 11 204,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	11 204,66 euros
-------------------------------	------------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	29,11 euros
--------------------------------------	--------------------

Pour former un bénéfice distribuable de	11 233,77 euros
---	-----------------

. pour un montant de 11 000,00 euros au compte "autres réserves"	
qui s'élève ainsi de 23 000,00 euros à 34 000,00 euros	
. pour un montant de 233,77 euros au compte "report à nouveau"	
qui passe donc de 29,11 euros à 233,77 euros.	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente

